DNCA MODÉRÉ ERE

FCPE NOURRICIER DE DNCA INVEST - SÉRÉNITÉ PLUS COMPARTIMENT DU FCPE DNCA ERE

Objectif de gestion

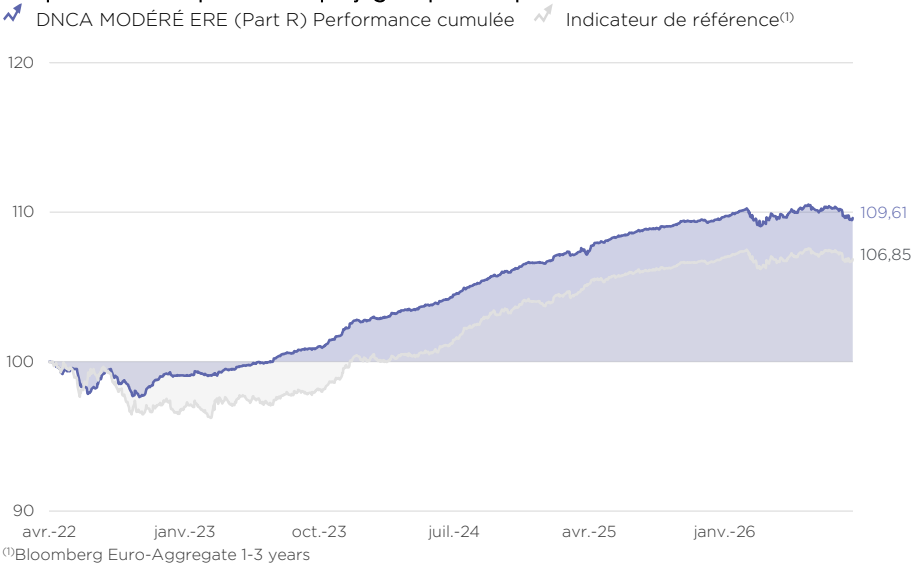
Un Compartiment de FCPE nourricier est un fonds investi pour au moins 90% dans un seul autre OPCVM ou FIA qui prend la qualification de maître. Le type de gestion du nourricier s'apprécie au travers de celui de son maître. L'objectif de gestion du Compartiment est identique à celui de son maître DNCA Invest – Sérénité Plus (Part I : LU1490785331), dont l'objectif est de surperformer l'indicateur de référence Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 years calculé coupons réinvestis sur la période de placement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG). La performance du Compartiment sera celle de son maître diminuée de ses propres frais de gestion.
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	109,61
Actif net (mEUR)	130
Nombre d'émetteurs	142
Sensibilité brute	1,96
Sensibilité nette	2,22
Maturité moyenne (années)	2,36
Taux actuariel moyen	3,89%
Note moyenne	BBB

Performance base 100 (du 13/04/2022 au 30/09/2026)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



(1)Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 years

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	2 ans	3 ans	Depuis la création
Part R	+0,48	+1,82	+2,80	+2,07
Indicateur de référence	+0,51	+1,69	+2,93	+1,49
Part R - volatilité	1,24	1,02	0,91	1,00
Indicateur de référence - volatilité	1,28	1,17	1,20	1,63

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	2 ans	3 ans
Part R	-0,54	-0,76	+0,04	+0,48	+3,67	+8,64
Indicateur de référence	-0,42	-0,60	+0,03	+0,51	+3,41	+9,07

Performances calendaires (%)

	2025	2024	2023
Part R	+2,74	+3,75	+3,74
Indicateur de référence	+2,64	+3,66	+4,02

Indicateur de risque

1 **2** 3 4 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	Depuis la création
Ratio de Sharpe	-1,25	0,02	-0,32
Tracking Error	0,41%	0,67%	1,27%
Coef. corrélation	0,95	0,83	0,62
Ratio d'information	-0,08	-0,20	0,46
Bêta	0,92	0,63	0,38

Principaux risques : risque en perte de capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité, risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme, risque lié à l'investissement en obligations convertibles ou échangeables, risque d'investir sur des titres à revenu fixe, risque lié aux marchés des actions, risque de contrepartie, risques spécifiques liés aux transactions sur instruments dérivés de gré à gré, risque lié aux obligations perpétuelles, risque lié aux titres en difficultés, risques spécifiques liés à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes (« Cocos »), risque de durabilité

DNCA MODÉRÉ ERE

FCPE NOURRICIER DE DNCA INVEST - SÉRÉNITÉ PLUS COMPARTIMENT DU FCPE DNCA ERE

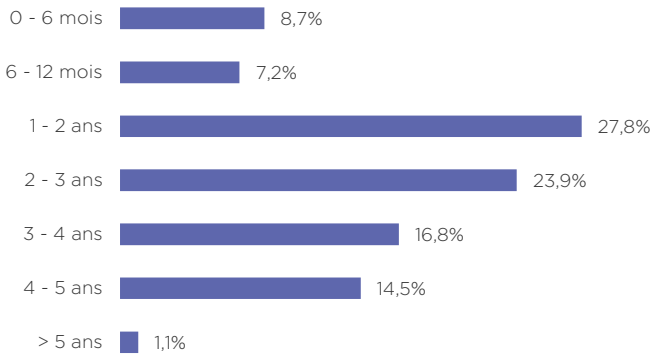
Principales positions

	Poids
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2.8% 2029	2,94%
European Union 3.13% 2030	2,66%
Spain Government Bond 1.25% 2030	2,64%
Spain Government Bond 2.4% 2028	2,41%
Spain I/L 2030	2,17%
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 2.2% 2028	1,76%
Intesa Sanpaolo SpA PERP	1,62%
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro 3.85% 2029	1,51%
Banca Monte dei Paschi di Siena SpA 3.38% 2030	1,43%
Banca Monte dei Paschi di Siena SpA 7.71% 2028	1,41%
	20,54%

Répartition géographique

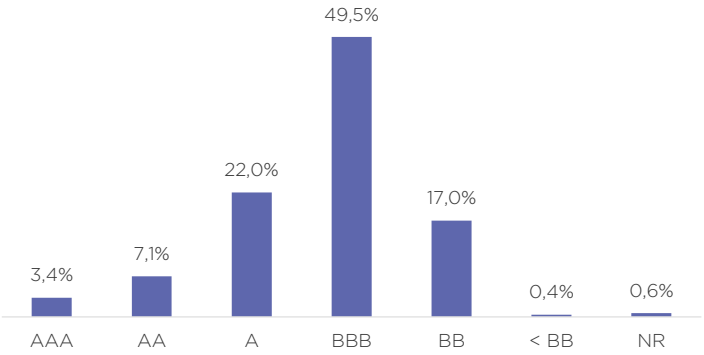
	Fonds	Indice
Italie	22,0%	12,5%
Espagne	19,8%	9,5%
France	13,3%	21,9%
Allemagne	7,2%	21,1%
Etats-Unis	6,0%	3,7%
Royaume-Uni	3,2%	2,1%
Canada	2,7%	1,3%
Danemark	2,6%	0,7%
Pays-Bas	2,5%	4,2%
Belgique	1,9%	2,5%
Norvège	1,8%	0,8%
Grèce	1,7%	0,6%
Suède	1,5%	1,4%
Hongrie	1,4%	0,2%
Pologne	1,3%	0,2%
République Tchèque	1,2%	0,2%
Israël	1,0%	0,1%
Irlande	0,7%	0,7%
Suisse	0,7%	0,7%
Luxembourg	0,5%	0,3%
Slovénie	0,4%	0,2%
Autriche	0,1%	2,2%
Portugal	0,1%	1,2%
Finlande	0,0%	1,6%
Autres pays	-	3,5%
OPCVM	2,1%	N/A
Liquidités et autres	1,5%	N/A

Répartition par maturité



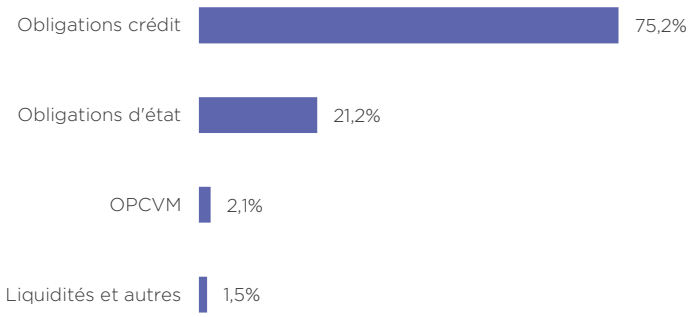
Poche obligataire (base 100)

Répartition par notation



Poche obligataire (base 100)

Répartition par classe d'actifs



Commentaire de gestion

Environnement de marché

A la fin du troisième trimestre 2026, le marché obligataire mondial s'apparente à une machine à remonter le temps. Le 2-ans américain revient sur ses niveaux de 2024 (4,88 %), le 5-ans espagnol à 3,62 % nous ramène à 2013, l'OAT 30-ans à 5,47 % à 2002 et le 10-ans japonais à 3,05 % à 1996.

Septembre 2026 a effet vu une hausse rapides des rendements obligataires en Europe et au-delà, propulsés par de nouvelles tensions sur les prix du pétrole et du gaz. Ce choc se multiplie avec d'autres craintes : 1) budgétaires, en particulier en France, 2) demande de capitaux pour le financement des centres de données et des puces pour l'IA, 3) banques centrales restrictives avec hausses de taux de la Fed, de la BCE et de la BoJ en septembre, avec des discours parfois plus « hawkish » qu'anticipé. Il faut aussi noter la résilience de la croissance économique, y compris en Europe qui voit les indicateurs de surprises économiques rester à des niveaux élevés depuis cet été. Ainsi, en atteignant 1,0% selon les dernières prévisions du consensus, la croissance économique de la zone devrait rester proche de son potentiel en 2026.

En détail, au cours du mois, le swap 2 ans € augmente à 3,54 % (+39bp en septembre) et le 5-ans à 3,60 % (+39bp). Le contrat euribor décembre-2027, qui indique les conditions monétaires anticipées à cet horizon, atteint 3,52% (+44bp). L'inflation réalisée de la zone euro est révisée à 3,2 % en août 2026 et il est anticipé qu'elle atteigne un pic de 4,2 % en janvier 2027 ; il y a un mois ce pic de janvier 2027 était prévu à 3,8 %. Le spread OAT-bund s'envole à 127 bp (+42bp).

Les marchés de crédit € subissent la hausse et la volatilité des taux. Le spread IG segment 1-3 ans atteint 54bp contre souverain (+10bp), le segment BB toutes maturités 188bp (+38bp). Le rendement de ces indices atteint respectivement 3,73 %(+41bp) et 5,34 % (+76bp)

Stratégie et sélection de titres

Au cours du mois, le fonds augmente progressivement sa sensibilité aux taux d'intérêt. Les anticipations sur la BCE de plus de trois hausses à venir nous semblent élevées et se traduisent par des taux courts et moyen terme que nous jugeons attractifs. La sensibilité du fonds se situe à 2,2 (+0.3). Le rendement du fonds atteint quasiment 4,0 %, un niveau historiquement élevé, et nous cherchons donc à « verrouiller » ce taux sur une un plus longue période de temps. La qualité de crédit du portefeuille reste solide avec plus de 80% de titres notés IG (dont 3% AAA, 6% AA et 29 % A).

Les achats du fonds se sont concentrés sur le marché primaire avec des participations aux émissions OTP Bank call 2030 (coupon de 4,5 %), Volkswagen Bank 2029 (4,125 %), Deutsche Telekom 2031 (4 %), L'Oréal 2029 (3,75 %) par exemple. Les obligations de banques françaises en portefeuille sont allégées : cela contribue à abaisser à nouveau l'exposition totale du fonds à la France (13%).

Analyse de la performance

Au cours du mois d'août 2026, le fonds recule de -0,54% contre -0,42% pour l'indice de référence. La performance mensuelle s'explique par le portage des obligations en portefeuille (+0,3 %) auquel il faut retrancher l'effet négatif de la hausse des taux (-0.6 %) et des spreads (-0.3%).

Depuis le début de l'année la performance du fonds se situe à 0,04% contre 0,03% pour l'indice de référence. C'est en-dessous des produits purement monétaires qui délivrent 1,7 %. Cela s'explique essentiellement par le choc énergétique causé par la guerre au Moyen-Orient : les banques centrales réagissent et les taux courts s'adaptent à ce nouvel environnement. Le taux swap 2 ans € a ainsi bondi de 127 bp depuis le début de l'année. Le rendement du fonds Sérénité Plus a aussi progressé dans les mêmes proportions pour atteindre près de 4,0 %. Ce rendement plus élevé constitue selon nous un potentiel de performance attractif pour les prochains mois.

Achevé de rédiger le 09/10/2026.


Baptiste Planchard, CFA


Ismaël Lecanu


Jean-Marc Frelet, CFA


Nolwenn Le Roux, CFA

Informations administratives

Nom : DNCA Modéré Ere
Code ISIN (Part R (EUR)) : FR0014007GL3
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 13/04/2022
Horizon d'investissement : Minimum 18 mois
Devise : Euro
Minimum d'investissement : Aucun
Pays de domiciliation du fonds : France
Forme juridique : FCPE
Type de fonds : FIA
Indicateur de référence : Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 years
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : CIC
Cut off : 12 h 30, heure de Paris
Règlement / Livraison : T+1

Equipe de gestion :
Baptiste PLANCHARD, CFA
Ismaël LECANU
Jean-Marc FRELET, CFA
Nolwenn LE ROUX, CFA

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Non

Frais

Coûts d'entrée : 2% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,07%
Coûts de transaction : -
Commissions liées aux résultats : Aucune.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Maturité. La maturité ou échéance d'un instrument financier (options, warrants, emprunts, obligations…) correspond à sa date d'échéance, c'est-à-dire la date de fin de sa durée de vie.
Note moyenne. La note moyenne correspond à la qualité de crédit moyenne des émetteurs ou des titres détenus en portefeuille, calculée à partir des notations attribuées par les principales agences de notation financière. Elle est obtenue en convertissant les notations en une échelle numérique, puis en calculant une moyenne pondérée selon le poids de chaque titre dans le portefeuille. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau global de risque de crédit du portefeuille.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
Sensibilité. La sensibilité d'une obligation mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée du taux d'intérêt.
Taux actuariel moyen. Le taux actuariel moyen correspond au rendement annuel moyen attendu des obligations détenues en portefeuille, en tenant compte à la fois des coupons perçus et de la différence entre le prix d'achat et le montant remboursé à l'échéance. Il est calculé sur la base du rendement actuariel de chaque titre, pondéré par son poids dans le portefeuille. Cet indicateur fournit une estimation du rendement théorique du portefeuille obligataire, sous réserve de la conservation des titres jusqu'à leur échéance et en l'absence de défaut des émetteurs.
Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.
Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
DNCA MODÉRÉ ERE, Fonds Commun de Placement d'Entreprise de droit français domicilié au 19 place Vendôme 75001 Paris conforme à la Directive 2009/65/CE.
DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires
Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisions que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.
Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.
Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.
L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.